



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publié le 29/10/2025

ARRETE DU MAIRE N°2025-384

Pôle : Sécurité

Portant fermeture temporaire de voie Rue Marcelle Bodelle Côté Laforêt Immobilier

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-24 à L.2212-1 et suivants,

Vu l'article R 610-5 du Code Pénal

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire d'assurer la sécurité publique de ses administrés,

CONSIDERANT qu'un poteau électrique a été percuté par un camion de l'entreprise SILIM, entraînant un risque pour la circulation,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de fermer temporairement la voie afin de permettre la sécurisation et la réparation des installations endommagées.

ARRETONS

ARTICLE 1 : La voie située rue Marcelle Bodelle, côté Laforêt Immobilier, est fermée à la circulation à compter du 29 octobre 2025 jusqu'à la remise en sécurité complète du site.

ARTICLE 2 : Les automobilistes emprunteront la voie de gauche située face à la rue Jules Moulet pour accéder et sortir du secteur jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 2 : Un balisage réglementaire sera mis en place pour interdire l'accès et signaler la déviation temporaire.

ARTICLE 3. Cet arrêté est exécutoire dès sa signature, sa transmission aux différents services et son affichage

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Directeur du pôle sécurité, Monsieur le directeur du pôle technique ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 29 octobre 2025



Le Maire,
Maxime MARCHAND